

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00450

Numéro SIREN : 498 918 077

Nom ou dénomination : LIMOGES CSP SASP

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2023 sous le numéro de dépôt 2095

LIMOGES CSP SASP

2 et 4 rue Haute Vienne

87000 LIMOGES

Exercice clos le : 30 juin 2022

APE : 8551Z

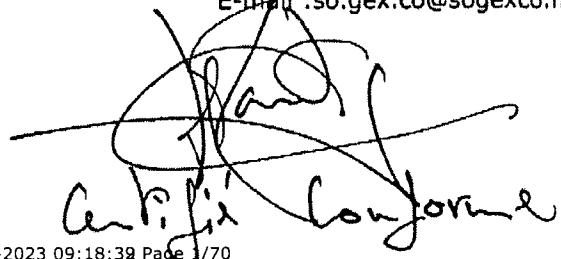
SIRET : 49891807700021

**SOGEXCO SARL
30 Rue Pétiniaud Beaupeyrat**

**Tél : 0555338690
Fax : 0555338699**

87000 LIMOGES

E-mail : so.gex.co@sogexco.fr


Jean-Paul Goujard
Antifidé Conformé

SOMMAIRE

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

COMPTES ANNUELS	
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat - suite	8
ANNEXE COMPTABLE	
Annexe des comptes annuels	9
	11
	13

COMPTES ANNUELS

SOGEXCO sarl

BILAN ACTIF

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel & outillages

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appro

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients factures à établir (3)

Personnel et comptes rattachés (3)

Créances fiscales et sociales (3)

Fournisseurs débiteurs

Groupe et associés (3)

Débiteurs divers (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Chargés constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Ecarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Val. au 30/06/21	% de l'actif
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	760 478	540 432	220 046	9	397 842	23
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 567		4 567		2 997	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients (3)	782 363		782 363		748 563	
Clients douteux, litigieux (3)	191 991	173 070	18 921		35 377	
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)	1 868		1 868		1 250	
Créances fiscales et sociales (3)	117 316		117 316		232 493	
Fournisseurs débiteurs	22 801		22 801			
Groupe et associés (3)	29 638		29 638			
Débiteurs divers (3)	56 065		56 065		68	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 192 437		1 192 437	48	297 705	17
Chargés constatées d'avance (3)	16 637		16 637	1	25 782	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 415 684	173 070	2 242 614	91	1 351 542	77
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 176 162	713 502	2 462 660	100	1 749 384	100
(1) Dont droit au bail		70 000			70 000	
(2) Dont à moins d'un an (brut)		191 991			287 002	
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN PASSIF

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 30/06/22	% du passif	Valeurs au 30/06/21	% du passif
Capital (dont versé : 354 000)	354 000	14	354 000	20
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	35 400	37	35 400	51
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	864 200	864 200		
Report à nouveau	-982 192	-40	-815 438	-47
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-582 771	-24	-166 754	-10
SITUATION NETTE	-311 363	-13	271 408	16
Subventions d'investissement	27 300	1	36 400	2
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-284 063	-12	307 808	18

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques	
Provisions pour charges	10 000

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 072 540
Emprunts et dettes financières diverses (3)	350 000
Groupe et associés	14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	295
Fournisseurs	142 825
Fournisseurs, factures non parvenues	291 485
Dettes fiscales et sociales	843 689
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	35 890
Autres dettes	1
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

2 736 723	111	1 441 576	82
2 462 660	100	1 749 384	100

1 045 915
1 690 514
1 330

98 186
1 343 391
61

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites
	NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMobilisations incorporelles	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0	
CRÉDIT BAIL	0	
LOCATIONS		
IMMobilisations financières	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS	0	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES	0	
COMPTEs DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTEs DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS	0	
DETTEs GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0	
LES EFFECTIFS	0	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0	
TRANSFERTS DE CHARGES	0	
ANNEXEs COVID-19		
DETTEs LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 2 462 659,90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -582 771,04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/10/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1) Environnement sportif

Le club a évolué en championnat PRO A durant la saison 2021/2022.

2) Conventions

- Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens entre la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et la Ville de Limoges pour la saison sportive 2021-2022 prévoyant le versement d'une subvention de 428.225 €.

- Signature d'une convention de partenariat entre la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et le Département de la Haute-Vienne pour la saison 2021-2022 prévoyant le versement d'une subvention de fonctionnement pour un total de 230 000 €.

- Signature d'une convention de soutien des clubs sportifs entre la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et la Région Nouvelle-Aquitaine pour la saison sportive 2021-2022 prévoyant le versement d'une subvention de 150.000 €.

- Signature d'une convention définissant les conditions selon lesquelles les activités sportives professionnelles de Basket-ball de l'Association LIMOGES C.S.P. Basket-ball seront déléguées à la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et plus généralement les conditions dans lesquelles l'ensemble des activités exercées par ladite association seront réparties entre les deux parties. Elle prévoit en rémunération de la participation de l'Association LIMOGES C.S.P. Basket-ball aux activités de formation et de l'utilisation par la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. de la dénomination et autres signes distinctifs de l'association, le versement d'une indemnité. Cette indemnité s'est élevée à 77.000 € pour l'exercice 2021-2022.

3) Mise à disposition

- La mise à disposition du Palais de Sports de la Ville de Limoges a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 16 Décembre 2015 fixant à compter du 1er Janvier 2016 le tarif à 2 % des recettes annuelles de billetterie et de partenariat réalisées dans l'équipement. Par décision du Conseil Municipal réuni le 30 septembre 2021, le taux a été ramené à 1,5%.

Une part fixe de 1.200 € est également demandée par match organisé. Pour les locaux privatifs, la part fixe correspondant à la valeur locative a été fixée à 18.000 € par an.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Indemnités de mutation :

Une indemnité de mutation est amortissable, car son utilisation, limitée par la durée du contrat du joueur, est déterminable.

Elle ne peut excéder la période de 5 ans, y compris en cas de renouvellement de contrat, car celui-ci a lieu entre le joueur et la société employeur, alors que l'indemnité initiale a été versée au profit d'une autre société (règlement CRC n°2004-07 §3).

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 6 ans
- Matériel bureau informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	5 à 6 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les immobilisations financières figurant dans les comptes correspondent à des cautions et des dépôts de garantie.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks concernent l'activité Brasserie (denrées, boissons, fournitures consommables).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

En raison des effets de l'épidémie de Covid-19, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de son activité en utilisant notamment les leviers et mesures suivantes :

- demande de soutien auprès de tous les abonnés et partenaires privés et publics ;
- obtention du fonds de solidarité ;
- obtention d'un fonds d'aide "compensation billetterie" ;
- obtention de prêts garantis par l'Etat pour un montant total de 1 000 000 euros.

Afin de couvrir la situation nette négative au 30 juin 2022, les actionnaires ont apporté 350 000 euros de trésorerie en comptes courants d'actionnaires, dont 200 000 € ont été utilisés en juillet 2022 pour réaliser une augmentation de capital.

Eu égard à ces actions et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

CHANGEMENT DE MÉTHODE

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable par rapport au précédent exercice.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Droit au Bail 7 rue Ferrerie	70 000			70 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	70 000			70 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	70 000			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR. CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	269 948	
	Terrains			
	Sur sol propre		110 500	
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		112 865	1 033
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	158 571	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	223 025	1 613
		Emballages récupérables & divers		
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes		13 941	3 485
		TOTAL	618 902	6 131
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			1 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		10 167	2 825
		TOTAL	10 167	3 825
		TOTAL GENERAL	899 018	9 956
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	Frais d'établissement & dével.	TOTAL		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	20 000	249 948
	Terrains			
	Sur sol propre		110 500	
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. gal. agen. amé. cons		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			113 898
		Inst. gal. agen. amé. divers		158 571
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Mat. bureau, inform., mobilier		224 638
		Emb. récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes		17 426	
		TOTAL	127 926	497 107
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			1 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immob. financières		570	12 422
		TOTAL	570	13 422
		TOTAL GENERAL	148 496	760 478

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMobilisations AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	122 489	46 514	20 000	149 003
	TOTAL	122 489	46 514	149 003
Terrains				
	Sur sol propre	33 150	1 756	34 906
Constructions	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	60 656	17 986		78 643
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	127 351	8 786	136 138
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	157 529	19 119	176 648
	Emballages récupérables divers			
	TOTAL	378 687	47 647	34 906
	TOTAL GENERAL	501 176	94 162	54 906
				540 432

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMobilisations AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES	
Déf. de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement					
Fonds commercial					
Autres immobs incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
	Sur sol propre				
Constr.	Sur sol autrui				
	Inst. agenc. et amén.				
Inst. techn. mat. et outillage					
Inst. corp.	Inst. gales, ag. am div				
	Matériel transport				
	Mat. bureau mobilier inf.				
A. Immo. corp.	Emballages réc. divers				
	TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations					
	TOTAL GÉNÉRAL				
Total général non ventilé					

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étailler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges					
	Provisions pour litiges		10 000		10 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL		10 000		10 000
Provisions pour dépréciation					
		- incorporelles			
	Sur immobilisations	- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	251 625	7 346	85 900	173 070
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	251 625	7 346	85 900	173 070
	TOTAL GÉNÉRAL	251 625	17 346	85 900	183 070
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
		- d'exploitation		17 346	85 900
	Dont dotations & reprises	- financières			
		- exceptionnelles			

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
LIMOGES CERCLE FORMATION - 2-4 rue Haute Vienne 8700	1 000		100	72
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

LIMOGES CERCLE FORMATION - 2-4 rue Haute Vienne 87000
LIMOGES - 90322329500010

	Capital (6)	Réerves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursées (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écourté (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
LIMOGES CERCLE FORMATION - 2-4 rue Haute Vienne 87000 LIMOGES - 90322329500010	1 000	100,00	1 000	1 000	29 638	28 642	73				
Observations	1er exercice comptable										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification nationale (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire exclut un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société asservie à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5.8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la mesure totale d'opérations.
 (7) En date de l'exercice pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'état de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sauf déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constitutives le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SOGEXCO sarl

24/39

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICISSIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au §A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réerves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quoté-part du capital détenue en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (19)	Montant des cautions et avoués donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écouté (7) (19)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	--	------------------------------------	-------	-------	---	--	---	---	--

(1) Pour chaque filiale et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dans la valeur d'investissement existe un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société estimée à la publication. lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société n'a donc des renseignements que globalement (§ B) en distinguant : (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec lesquelles la société a un lien de participation. indiquer le dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la manne à l'ordre d'opération.

(7) En euro l'entité l'utilise pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous réduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SOGEXCO sas

25/39

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 997	4 567	2 997	4 567
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 997	4 567	2 997	4 567

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)	12 422	12 422	
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux	191 991		191 991
		Autres créances clients	782 363	782 363	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	1 868	1 868	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-8 231	-8 231	
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	80 547	80 547	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	45 000	45 000	
		Groupe et associés (2)	29 638	29 638	
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	78 866	78 866	
		Charges constatées d'avance	16 637	16 637	
		TOTAUX	1 231 102	1 026 689	204 413
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		1 000
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	Total des immobilisations	1 000
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		29 638
Capital souscrit appelé, non versé		
	Total des créances	29 638
Disponibilités		
	Total des disponibilités	
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	Total des dettes	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 637
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	16 637

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	98 333
Disponibilités	
TOTAL	98 333

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 540,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 540,00	100,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		-815 438
Résultat de l'exercice précédent		-166 754
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
		TOTAL DES ORIGINES
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	-982 192
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		-982 192
	TOTAL DES AFFECTATIONS	-982 192

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	354 000			354 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	35 400			35 400
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	864 200			864 200
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-815 438		166 754	-982 192
Résultat de l'exercice	-166 754		416 017	-582 771
Subventions d'investissement	36 400		9 100	27 300
Provisions réglementées				
TOTAL	307 808		591 871	-284 063

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 000 000			
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	72 540	26 625	45 915	979 187
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	434 310	434 310		
Personnel & comptes rattachés	285 999	285 999		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	303 369	303 369		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	164 037	164 037		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	90 283	90 283		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	350 000	350 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	35 890	35 890		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 736 428	1 690 514	1 025 102	20 813
Renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	24 272			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	350 000			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		611
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		291 485
Dettes fiscales et sociales		112 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES À PAYER		405 043

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,74 %
Table de mortalité INSEE 2015-2017
Départ volontaire à 62 ans
CCN SPORT (IDCC 2511)

Méthode de calcul ANC 2021
Progression des salaires 1% constant
Fort Turn Over

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 32 737 euros
Dette actuarielle : 2 764 euros

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filles	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	70 591					70 591
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	1 952					1 952
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	72 543					72 543
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	2 764					2 764
TOTAL	75 307					75 307

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 591	70 591
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	70 591	70 591

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 8 200 € h.t.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

LES EFFECTIFS

	30/06/2022	30/06/2021
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	41,09	42,49
Agents de maîtrise	1,63	1,82
Employés et techniciens	13,92	16,42
Ouvriers		
Sportifs & encadrement sportif	25,54	24,25
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	150	
Eléments d'actif cédés	93 020	130 000
Rentrées sur créances amorties		3 075
Quote-part subvention d'investissement virée au résultat		9 100
TOTAL	93 170	142 175

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Avantages en nature	122 101		
Indemnités journalières	14 592		
Autres	29 571		
Urssaf - aide au paiement	217 550		
TOTAL	383 814		

LIMOGES C.S.P. s.a.s.p.
Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 554 000 euros
Siège social : 2 et 4 rue Haute Vienne
87000 LIMOGES
498 918 077 RCS LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à -582 771 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-582 771 euros
Report à nouveau antérieur :	-982 192 euros
Au compte "report à nouveau"	-582 771 euros
S'élevant ainsi à -1 564 963 euros	

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, le Directoire devra dans les quatre mois à compter de ce jour convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Votes pour : 5540
Votes contre : 0
S'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président du Directoire

LIMOGES CSP

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 554 000 €

**Siège social : 2-4 rue Haute-Vienne
87000 LIMOGES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
*Exercice clos au 30 juin 2022***

S.A.S Membre de la CRCC GRANDE AQUITAINE

Capital de 15.000 € - R.C.S Limoges 512 784 281 - APE 6920 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LIMOGES CSP relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

LIMOGES CSP
COMPTE ANNUELS

Exercice clos au 30 juin
2022

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 2 décembre 2022



**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Arnaud CLAMONS
Membre de la Compagnie Régionale
de Grande Aquitaine**

BILAN ACTIF

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF

		Valeurs au 30/06/22	% de l'actif	Valeurs au 30/06/21	% de l'actif
		Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					4
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	179 948	149 003	30 945	77 459	
Fonds commercial (1)	70 000		70 000	70 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					4
Terrains					
Constructions					77 350
Installations tech., matériel & outillages	113 898	78 643	35 256	52 209	
Autres immobilisations corporelles	383 209	312 786	70 423	96 716	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					13 941
Immobilisations financières (2)					1
Participations	1 000		1 000		
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 422		12 422	10 167	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	760 478	540 432	220 046	9	397 842
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 567		4 567	2 997	
Avances et acomptes versés sur commandes					7 308
Créances					58
Clients (3)	782 363		782 363	748 563	
Clients douteux, litigieux (3)	191 991	173 070	18 921	35 377	
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)	1 868		1 868	1 250	
Créances fiscales et sociales (3)	117 316		117 316	232 493	
Fournisseurs débiteurs	22 801		22 801		
Groupe et associés (3)	29 638		29 638		
Débiteurs divers (3)	56 065		56 065	68	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 192 437		1 192 437	48	297 705
Charges constatées d'avance (3)	16 637		16 637	1	25 782
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 415 684	173 070	2 242 614	91	1 351 542
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 176 162	713 502	2 462 660	91	1 749 384
(1) Dont droit au bail		70 000			
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)		121 001			

SOGEXCO sarl

Greffé du Tribunal de Commerce de Limoges

CL 02-06-2023 09:18:39 Page 42/70

4/88

LPS477969

BILAN PASSIF

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 354 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réerves

Réserve légale

Réerves statutaires ou contractuelles

Réerves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

	Valeurs au 30/06/22	% du passif	Valeurs au 30/06/21	% du passif
Capital (dont versé : 354 000)	354 000	14	354 000	20
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réerves				
Réserve légale	35 400		35 400	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	864 200		864 200	
Report à nouveau	-982 192	-40	-815 438	-47
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-582 771	-24	-166 754	-10
SITUATION NETTE	-311 363	-13	271 408	16
Subventions d'investissement	27 300	1	36 400	2
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-284 063	-12	307 808	18
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	10 000			
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	10 000			
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 072 540	44	95 637	5
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	350 000	14		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	295		27 595	2
Fournisseurs	142 825	6	195 613	11
Fournisseurs, factures non parvenues	291 485	12	319 092	18
Dettes fiscales et sociales	843 689	34	638 007	36
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	35 890	1	165 633	9
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 736 723	111	1 441 576	82
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 462 660	100	1 749 384	100



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 2 462 659,90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -582 771,04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/10/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1) Environnement sportif

Le club a évolué en championnat PRO A durant la saison 2021/2022.

2) Conventions

- Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens entre la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et la Ville de Limoges pour la saison sportive 2021-2022 prévoyant le versement d'une subvention de 428.225 €.

- Signature d'une convention de partenariat entre la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et le Département de la Haute-Vienne pour la saison 2021-2022 prévoyant le versement d'une subvention de fonctionnement pour un total de 230 000 €.

- Signature d'une convention de soutien des clubs sportifs entre la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et la Région Nouvelle-Aquitaine pour la saison sportive 2021-2022 prévoyant le versement d'une subvention de 150.000 €.

- Signature d'une convention définissant les conditions selon lesquelles les activités sportives professionnelles de Basket-ball de l'Association LIMOGES C.S.P. Basket-ball seront déléguées à la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. et plus généralement les conditions dans lesquelles l'ensemble des activités exercées par ladite association seront réparties entre les deux parties. Elle prévoit en rémunération de la participation de l'Association LIMOGES C.S.P. Basket-ball aux activités de formation et de l'utilisation par la Société Anonyme Sportive Professionnelle LIMOGES C.S.P. de la dénomination et autres signes distinctifs de l'association, le versement d'une indemnité. Cette indemnité s'est élevée à 77.000 € pour l'exercice 2021-2022.

3) Mise à disposition

- La mise à disposition du Palais de Sports de la Ville de Limoges a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 16 Décembre 2015 fixant à compter du 1er Janvier 2016 le tarif à 2 % des recettes annuelles de billetterie et de partenariat réalisées dans l'équipement. Par décision du Conseil Municipal réuni le 30 septembre 2021, le taux a été ramené à 1,5%.

Une part fixe de 1.200 € est également demandée par match organisé. Pour les locaux privatisés, la part fixe correspondant à la valeur locative a été fixée à 18.000 € par an.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Indemnités de mutation :

Une indemnité de mutation est amortissable, car son utilisation, limitée par la durée du contrat du joueur, est déterminable.

Elle ne peut excéder la période de 5 ans, y compris en cas de renouvellement de contrat, car celui-ci a lieu entre le joueur et la société employeur, alors que l'indemnité initiale a été versée au profit d'une autre société (règlement CRC n°2004-07 §3).

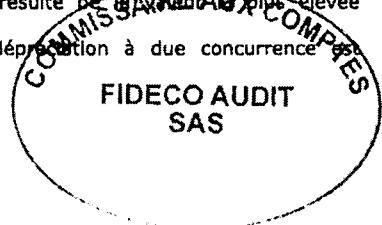
Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

IMMobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 6 ans
- Matériel bureau informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	5 à 6 ans

IMMobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les immobilisations financières figurant dans les comptes correspondent à des cautions et des dépôts de garantie.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (détermination faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks concernent l'activité Brasserie (denrées, boissons, fournitures consommables)

**FIDEKO AUDIT
SAS**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

En raison des effets de l'épidémie de Covid-19, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de son activité en utilisant notamment les leviers et mesures suivantes :

- demande de soutien auprès de tous les abonnés et partenaires privés et publics ;
- obtention du fonds de solidarité ;
- obtention d'un fonds d'aide "compensation billetterie" ;
- obtention de prêts garantis par l'Etat pour un montant total de 1 000 000 euros.

Afin de couvrir la situation nette négative au 30 juin 2022, les actionnaires ont apporté 350 000 euros de trésorerie en comptes courants d'actionnaires, dont 200 000 € ont été utilisés en juillet 2022 pour réaliser une augmentation de capital.

Eu égard à ces actions et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

CHANGEMENT DE MÉTHODE

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable par rapport au précédent exercice.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Droit au Bail 7 rue Ferrerie	70 000			70 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	70 000			70 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	70 000			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	269 948	
	Terrains			
	Sur sol propre	110 500		
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage Industriels	112 865		1 033
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	158 571	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	223 025	
		Emballages récupérables & divers		1 613
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes	13 941		3 485
		TOTAL	618 902	6 131
CORPORELLES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			1 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	10 167		2 825
		TOTAL	10 167	3 825
		TOTAL GENERAL	899 018	9 956
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.	
			par virt poste	par cessions
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL		
	Autres postes d'immob. Incorporelles	TOTAL	20 000	249 948
	Terrains			
	Sur sol propre	110 500		
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. gal. agen. amé. cons		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	113 898		
		Inst. gal. agen. amé. divers	158 571	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Mat. bureau, inform., mobilier	224 638	
		Emb. récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes	17 426		
		TOTAL	127 926	497 107
CORPORELLES	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			1 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immob. financières	570		12 422
		TOTAL	570	13 422
		TOTAL GENERAL	148 496	760 478
FINANCIERES				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMobilisations AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres Immobilisations incorporelles		122 489	46 514	20 000	149 003
	TOTAL	122 489	46 514	20 000	149 003
Terrains					
	Sur sol propre	33 150	1 756	34 906	
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels		60 656	17 986		78 643
	Inst. générales agencem. amén.	127 351	8 786		136 138
Autres immobs corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	157 529	19 119		176 648
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	378 687	47 647	34 906	391 429
	TOTAL GENERAL	501 176	94 162	54 906	540 432

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMobilisations AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	REPRISES	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Fonds commercial				
Autres Immobs incorporelles				
	TOTAL			
Terrains				
Constr.	Sur sol propre			
	Sur sol autrui			
	Inst. agenc. et amén.			
Inst. techn. mat. et outillage				
Inst. corp.	Inst. gales, ag. am div			
	Matériel transport			
	Mat. bureau mobilier inf.			
	Emballages réc. divers			
	A. Immo. corp.			
	TOTAL			
Frais d'acquisition de titres de participations				
	TOTAL GÉNÉRAL			
Total général non ventilé				

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		10 000		10 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL		10 000		10 000
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	- corporelles				
Sur Immobilisations	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	251 625	7 346	85 900	173 070
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	251 625	7 346	85 900	173 070
	TOTAL GÉNÉRAL	251 625	17 346	85 900	183 070
	Dont provisions pour pertes à terminalison				
	- d'exploitation		17 346	85 900	
Dont dotations & reprises	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
LIMOGES CERCLE FORMATION - 2-4 rue Haute Vienne 87000	1 000		100	72
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



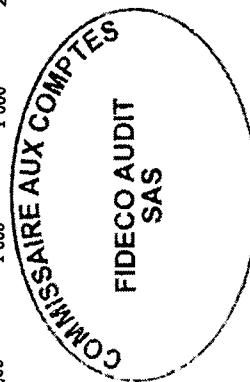
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Informations financières (5)

Filiales et Participations (1)		
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICISSIONS CI-DESSUS (2) (3)		
1 . Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)	
LIMOGES CERCLE FORMATION - 2-4 rue Haute Vienne 87000 LIMOGES - 90322329500010	1 000	100,00
Observations	1er exercice comptable	1 000
2 . Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)	1 000
		29 638
Capital (6)		28 642
Reserves et report à nouveau avant affecation des résultats		72
Capital (6)		
Quoté-part du capital détenu en %		
Valeurs comptables des titres détenus		
Prêts et avances consentis par la société (7) (9)		
Montant des cautionnements et avais données par la société (7) (10)		
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)		
Résultats (bénéfice)		
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)		



- Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (determiné par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § 8 sont inscrites sous ces rubriques.
- Mentionner au pied du tableau la période entre l'euro et les autres devises.
- En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

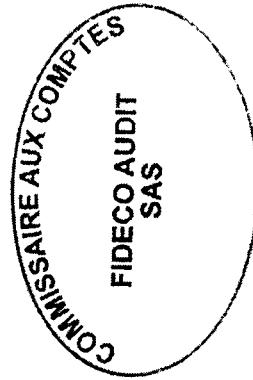
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Brute	Nette
Valeurs comptables (7) (8)		
Capital (6)		
Reserves et report à nouveau varat affectation des résultats (6) (10)		
Capital en % détenu en % Quote-part du capital		
Montant des cautionnements et avances non remboursées par la société et non encore remboursées à la société (7) (9)		
Montant des cautionnements et avances consentis par la société hors taxes du demeure exercice écoulé Chiffre d'affaires hors taxes (7) (10)		
Montant des cautionnements et avances consentis par la société et non encore remboursées à la société (7) (10)		
Montant des cautionnements et avances consentis par la société hors taxes du demeure exercice écoulé Chiffre d'affaires hors taxes (7) (10)		
Résultats (bénéfice ou perte) du demeure exercice exercice clos (7) (10)		
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)		



- B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**
1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
 2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Donn la valeur d'inventaire exercé un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant : (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la partit entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilise pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous réduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 997	4 567	2 997	4 567
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 997	4 567	2 997	4 567



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	12 422		12 422
	Clients douteux ou litigieux	191 991		191 991
	Autres créances clients	782 363	782 363	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 868	1 868	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-8 231	-8 231	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	80 547	80 547
		Autres impôts, taxes & versements assimilés		
		Divers	45 000	45 000
	Groupe et associés (2)	29 638	29 638	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	78 866	78 866	
	Charges constatées d'avance	16 637	16 637	
	TOTAUX	1 231 102	1 026 689	204 413
Renvois	Montant des (1)	- Créditables représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques) (2)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	1 000	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	29 638	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	29 638	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		16 637
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	16 637

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		98 333
Disponibilités		
	TOTAL	98 333



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 540,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 540,00	100,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		-815 438
Résultat de l'exercice précédent		-166 754
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	-982 192
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		-982 192
	TOTAL DES AFFECTATIONS	-982 192



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	354 000			354 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	35 400			35 400
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	864 200			864 200
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-815 438		166 754	-982 192
Résultat de l'exercice	-166 754		416 017	-582 771
Subventions d'investissement	36 400		9 100	27 300
Provisions réglementées				
TOTAL	307 808		591 871	-284 063



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 000 000			
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	72 540	26 625	979 187	20 813
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	434 310	434 310		
Personnel & comptes rattachés	285 999	285 999		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	303 369	303 369		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	164 037	164 037		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	90 283	90 283		
Dettes sur Immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	350 000	350 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	35 890	35 890		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 736 428	1 690 514	1 025 102	20 813
Renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	24 272			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	350 000			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		611
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		291 485
Dettes fiscales et sociales		112 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES À PAYER		405 043



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,74 %
Table de mortalité INSEE 2015-2017
Départ volontaire à 62 ans
CCN SPORT (IDCC 2511)

Méthode de calcul ANC 2021
Progression des salaires 1% constant
Fort Turn Over

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 32 737 euros
Dette actuarielle : 2 764 euros

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	70 591					70 591
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	1 952					1 952
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	72 543					72 543
	Autres	Dirigeants	Provisions		Montant	
Engagements en matière de pensions	2 764					2 764
TOTAL	75 307					75 307



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 591	70 591
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	70 591	70 591



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 8 200 € h.t.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

LES EFFECTIFS

	30/06/2022	30/06/2021
Personnel salarié :	41,09	42,49
Ingénieurs et cadres	1,63	1,82
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13,92	16,42
Ouvriers		
Sportifs & encadrement sportif	25,54	24,25
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	150	
Eléments d'actif cédés	93 020	130 000
Rentrées sur créances amorties		3 075
Quote-part subvention d'investissement virée au résultat		9 100
TOTAL	93 170	142 175



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIMOGES CSP SASP

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Avantages en nature	122 101		
Indemnités journalières	14 592		
Autres	29 571		
Urssaf - aide au paiement	217 550		
TOTAL	383 814		



LIMOGES C.S.P. s.a.s.p.
Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 554 000 euros
Siège social : 2 et 4 rue Haute Vienne
87000 LIMOGES
498 918 077 RCS LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à -582 771 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-582 771 euros
Report à nouveau antérieur :	-982 192 euros
Au compte "report à nouveau"	-582 771 euros
S'élevant ainsi à -1 564 963 euros	

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, le Directoire devra dans les quatre mois à compter de ce jour convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Votes pour : 5540

Votes contre : 0

S'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président du Directoire

